Maître assistant, Chargé de cours Faculte des Sc/Economiques et de Gestion Universite Abb Tlemcen, Algerie E-Mail: bouhanna_ali@yahoo.fr

Le partenariat euro-mediterraneen et l'attractivite des pays du maghreb et du macherek vis avis des ide

Résumé

Le contexte actuel de la mondialisation et de la régionalisation raffermit l'interdépendance des économies. Cette dernière est supposée avoir un impact direct sur la croissance des économies ainsi rapprochées.

L'accord d'association Euro-Meditérranéen, conclu lors de la conférence de Barcelone 1995, vise la mise en place d'une zone de libre échange à l'horizon 2010. Ce partenariat de libre échange entre un sud en quête de moyens de développement économique et sociale et un nord riche en moyens industriels et financiers.

L'interdépendance ne peut être qu'avantageuse pour les uns et pour les autres. Cependant elle reste conditionner par l'intensification des échanges d'ordre économique. A ce niveau c'est l'importance du volume d'investissement direct étranger (IDE) entrepris par le nord vers le sud qui en constitue la condition pour une convergence des économies du sud dans leur processus de développement.

Notre intervention essaie d'apporter des éclaircissements aux questionnements suivant :

Comment construire une région économique intégrée et viable fondée sur une affectation des ressources IDE, et une exploitation des avantages compétitifs ?

Quelle stratégie doivent adopter les pays du Maghreb et Macehrek pour accroître leurs attractivités envers les IDE dans un contexte de concurrence très rude?

L'IDE peut il être considéré comme un moteur de croissance ou plutôt un catalyseur susceptible d'accélérer la croissance, mais ne suffis pas à initier la croissance?

Mots clés: Investissement Direct Etranger (IDE), Attractivité, régionalisation, Maghreb, Machrek, compétitivité.

Introduction

Le contexte actuel de la mondialisation et de la régionalisation raffermit l'interdépendance des économies. Cette dernière est supposée avoir un impact direct sur la croissance des économies ainsi rapprochées.

En effet, l'accord d'association Euro Méditerranéen, conclu lors de la conférence de Barcelone 1995, vise une mise en place d'une zone de libre échange à

l'horizon 2010. Ce partenariat de libre échange concerne un sud en quête de moyens de développement économique et social et un nord riche en moyens industriel et financier. Cette interdépendance ne peut être qu'avantageuse pour les uns et pour les autres. Cependant, elle reste conditionné par l'intensification des échanges particulièrement d'ordre économique .ll convient de signaler que l'importance du volume d'IDE entrepris par le nord vers le sud en constitue la condition pour une convergence des économies du sud dans leur processus de développement.

Une question d'importance capitale s'impose. L'amélioration de la situation du sud en matière de stabilité économique et sociale, est-elle suffisante pour intéresser l'union européenne et rendre en même temps l'association possible et effective?

Notre étude apportera certainement des éclaircissements à notre préoccupation qui peut se résumer à un certain nombre de questionnements s'articulant pour l'essentiel autour de :

Comment construire une région économique intégrée et viable fondée sur une affectation des ressources IDE et une exploitation des avantages compétitifs ?

Quelle stratégie doivent adopter les pays du Maghreb et du Machrek pour accroître leurs attractivités envers les IDE dans un contexte de concurrence très rude ?

L'IDE peut il être considéré comme un moteur de croissance ou plutôt un catalyseur susceptible d'accélérer la croissance ?

L'objet de notre recherche est de donner un aperçu sur le potentiel d'attractivité des pays du Maghreb et du Machrek à l'égard des investissements directs étrangers. On tâchera tout d'abord de présenter brièvement l'intégration régionale entre des économies inégalement développées en dressant un état des lieux de ces pays dans un contexte de mondialisation et de régionalisation. Enfin, ceci nous permettra de préciser dans quelle mesure ces pays peuvent améliorer leur attractivité vis à vis des investissements étrangers en tenant réellement compte de la rude concurrence des autres pays en voie de développement en quête de capitaux.

1/ Regionalisation polarisante

La plupart des pays en voie de développement ont appliqué des réformes économiques puis se sont engagés de manière indépendante dans un vaste processus de libéralisation unilatérale. De ce fait et à travers le temps, un nombre croissant de gouvernement participe à des accords d'intégration régionale. Ces accords garantissent entre autre des préférences commerciales aux participants et génèrent une discrimination à l'égard des pays non membres. Certes, les accords d'intégration régionale ont connu dans les années 80-90 un regain d'intérêt dans la mesure où ces zones renforcées ou en cours de constitution regroupent fréquemment des pays à niveaux de développement économique hétérogène. A titre illustratif, l'accord de libre échange nord américain (ALENA) entre pays riches USA, Canada et un pays en développement comme le Mexique où le revenu PIB/habitant représente 15% si on le compare avec les USA, par contre en Asie on trouve l'ASEAN où les écarts de développement apparaissent encore plus importants. Dans le même ordre d'idée, on

assiste dans le bassin méditerranéen à une intégration du même type à savoir un nord riche et développé et un sud en quête d'un développement. Cette configuration accrédite la thèse d'une décomposition tripolaire ou triade¹. Néanmoins, cette approche ne doit pas cacher les projets de coopération interzone. Cette intégration apparaît souvent comme une alternative aux flux migratoires dont la stabilisation a été une motivation essentielle dans le cas de l'ALENA de même pour l'accord euro méditerranéen.

Aujourd'hui, la plupart des pays sont adhérents et d'autres sont en discussion pour une participation à un ou plusieurs accords d'intégration régionale. Plus de 60% du commerce mondial se fait à l'intérieur de ces blocs commerciaux. Il est évident que les accords régionaux se basent à priori sur la proximité géographique. Certain d'entre eux concernent des pays très éloignés géographiquement voire se situant dans des continents différents. Du moins, les pays en voie de développement cherchent à s'associer avec des grands pays développés pour s'assurer un accès à leurs marchés.

A cet effet, l'accord euro méditerranéen se caractérise par une très grande hétérogénéité des niveaux de développement composé d'un nord industrialisé et riche et d'un sud sous développé en quête de capitaux et de technologie. On peut donc parler d'une régionalisation polarisante² étant donné le poids de l'union européenne dans cette intégration. Cette polarisation se caractérise par des disparités de taille, une focalisation sur le nord, des flux nets de capitaux allant du centre vers la périphérie, pays constituant la zone méditerranéenne et inversement des flux des travailleurs allant de la périphérie vers le centre (particulièrement du Maghreb), des spécialisations entre produits primaires et manufacturés etc.... Ces écarts très marqués entre la communauté européenne et le sud soulèvent de grandes difficultés mais il y a lieu d'envisager des solutions pour les aplanir.

En d'autres termes, l'UE va t il jouer le rôle de moteur ou de locomotive au développement de la région à travers un appui conséquent en terme de flux de capitaux sous forme d'investissement direct étranger et d'aides financières à la hauteur des besoins de ces pays ?

En somme, il existe une croyance au sein des pays du Maghreb et du Machrek selon laquelle l'intégration régionale est une stratégie essentielle, visant un double objectif ayant trait à l'accélération de la croissance et de développement ainsi que pour favoriser leur intégration à l'économie mondiale. Cependant, il existe également une crainte ressentie dans la région, que l'UE puis les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) puissent être les principaux bénéficiaires de cette zone de libre échange. Etant donné les déséquilibres régionaux qui sont en leur faveur. L'engagement profond des pays du Maghreb et du Machrek dans ce processus d'intégration régionale nécessite concrètement que chacun d'eux puisse identifier clairement les gains qu'il pourra retirer de cette intégration et en particulier de la zone de libre échange.

¹⁻ Hugon.P, « Les séquences inverses de la régionalisation », Revue du tiers monde N°155, 1998

²⁻ Hugon.P, « Economic international et mondialisation », Economica, 1997

1.1/ Les effets de l'integration sur le flux des ide

Il convient de signaler que les investissements directs étrangers constituent une part importante des flux des capitaux dans le monde ces dernières années. Pour Blomstrom, les investissements injectés dans les pays en voie de développement peuvent être un catalyseur essentiel des gains de l'intégration³. Les flux d'IDE sont perçus sous un double angle comme la manifestation d'une confiance dans une économie et une source de modernisation de l'économie marquée par l'accès à la technologie moderne, par l'application des méthodes de gestion efficace, et par l'établissement des réseaux commerciaux internationaux.

L'impact d'une intégration régionale sur le flux l'investissement étranger diffère selon les objectifs suivis par les firmes étrangères. Ainsi par exemple les flux d'Ide qui ont pour objectif le détournement des barrières douanières, sont susceptibles de baisser avec la création d'une zone de libre échange. Cependant, dans le cas où l'intégration génère une création de commerce (augmentation des exportations et des importations), l'IDE intra régionaux (UE vers PPM) peut accroître dans certains pays membres du fait du changement dans la structure de production de la région.

Aussi, on peut s'attendre à ce que la suppression des droits de douanes intra régionaux peut conduire à un accroissement des flux d'Ide provenant du reste du monde si les fournisseurs extérieurs perdent des marchés d'exportation du fait du détournement du commerce. En présence d'une zone de libre échange, la localisation de nouveaux IDE dans la région dépendra des avantages comparatifs des pays membres. Si l'objectif des investisseurs étrangers est l'internationalisation des actifs incorporels telle qu'une expertise technologique ou commerciale plutôt que le contournement des barrières commerciales, alors l'intégration régionale ne créera pas d'incitation à réduire les IDE. La libéralisation des échanges au sein d'une région peut également inciter les firmes à rechercher des alliances ou des rapprochements stratégiques avec les concurrents régionaux afin de mieux affronter ce nouvel environnement. La régionalisation peut aussi permettre à la firme d'atteindre la taille optimale et une force plus importante. Si l'intégration semble susceptible d'exercer un effet positif sur les flux agrégés d'IDE vers la région, il est possible que certain pays membres connaissent une baisse de l'investissement dans la mesure où l'IDE tendra à se concentrer dans les pays les plus attractifs ce qui expliquera la faible part des pays du Maghreb et du Machrek des flux d'IDE dans la région.

Par conséquent, le résultat final semble dépendre de la situation macroéconomique, du degré de libéralisation des flux du commerce et des investissements, des objectifs des investisseurs étrangers et surtout des avantages localisés des pays partenaires.

1.2/ Etat des lieux dans les regions du maghreb et du machrek

La situation macro-économique dans ces pays peut être résumée de manière

³⁻ Blostrom, J & Kokko, A, « How Foreign Investment Affect Host countries », Policy Research Working Paper, N°1745, World Bank, Washington D.C. 1997

générale autour d'un certain nombre d'éléments d'appréciation s'articulant autour de :

- Une situation macro-économique à fin 2001 stabilisée se basant sur de significatifs progrès dans la stabilité monétaire et budgétaire permettant des taux de croissance réguliers mais toujours insuffisants,
- Une progression dans l'évolution des structures légales et de l'affermissement des droits de propriété en particulier dans la Tunisie, le Maroc et l'Egypte,
- Un retard manifesté dans certains domaines de transition par rapport aux pays (PECO) à cause d'une certaine hésitation d'application des réformes particulièrement en Algérie et en Syrie,
- Un taux de croissance moyen durant la période 1995-2000 compris entre 1,7% et 5,4% mais sensible aux aléas climatiques (cas du Maroc) et aux cours des produits primaires (dans le cas de l'Algérie et de la Syrie). L'estimation de taux croissance pour le Maghreb en 2001 est de 5,6% contre 2,8% au Machrek et une bonne perspective de croissance en 2002 en général pour le Maghreb,
- Une chute considérable du taux d'inflation moyen grâce à une politique monétaire rigoureuse et à une discipline budgétaire, ce qui place ces pays dans une position privilégiée,
- Une augmentation de la dette extérieure en moyenne depuis 1995 dans la plupart de ces pays à l'exception de l'Algérie et de la Syrie qui ont pu remboursé une partie de leurs dettes grâce à l'augmentation du prix du baril du pétrole. Néanmoins, la dette représente toujours un fardeau pour ces pays compte tenu de l'importance du service de la dette qui absorbe une bonne partie des recettes des exportations,

Ces éléments d'appréciation ne doivent pas masquer d'importantes différences de situation entre ces pays selon leurs capacités à réaliser une croissance significative dans un contexte d'une gestion macro-économique maîtrisée.

Sur le plan de la politique économique, on distingue globalement certaines mesures pratiques tendant à :

- La mise en place d'un plan d'ajustement structurel (PAS) en collaboration avec la Banque mondiale et le FMI,
- la libéralisation du commerce extérieur et à l'ouverture des marchés nationaux à la concurrence,
- La volonté d'associer le secteur privé national et étranger à l'œuvre de développement par la mise en place d'une politique d'incitation à l'investissement et de désengagement de l'état des secteurs productif et compétitif à travers un processus de privatisation.

2./ Determinants des investissements etrangers

Le projet de constitution progressive d'une zone de libre échange repose sur l'instauration à terme du libre échange des produits et services et de la libre circulation des capitaux d'où les investissements directs étrangers donnent l'image d'une modalité essentielle d'intégration régionale. L'impératif de connaître les déterminants de localisation des IDE est primordial pour les gouvernements récepteurs soucieux d'accroître le potentiel d'attractivité de leurs économies.

L'objet de la plupart des études empiriques réalisées à travers des analyses

économétriques est d'identifier les déterminants de localisation d'Ide dans les pays Sud Est de la Méditerranée (PSEM). Les résultats ainsi obtenus serviront de base de données pour définir un potentiel d'attractivité pour les pays en quête de capitaux étrangers. Ces résultats vont nous permettre aussi de comprendre pourquoi les (PSEM) et particulièrement les pays du Maghreb et du Machrek demeurent en marge de l'essor considérable qu'ont connu les IDE en direction des pays en voie de développement au cours de la dernière décennie.

En effet, si les pays en voie de développement ont dans leur majorité privilégiée au cours des années 60 et 70 l'endettement comme source de financement de leur déficit externe chronique, cette politique a été infléchie sous la contrainte de la solvabilité. Pendant cette période, les pays du Maghreb et du Machrek ont suivi des politiques protectionnistes de substitution. Ainsi, les investissements étrangers étaient attirés par les perspectives de vendre derrière les barrières dans un marché régional (stratégie de détournement).

Désormais, l'IDE apparaît aujourd'hui comme le seul alternatif du fait qu'il n'est pas générateur de dette et moins volatile comme dans le cas des investissements de portefeuille. Les firmes étrangères se sont davantage orientées vers des localisations offrant des plates formes d'exportation. Dans ces nouvelles conditions, pour réussir à attirer les investissements, les avantages d'un site de localisation doivent contribuer au renforcement de la compétitivité des firmes étrangères à travers le triangle des conditions d'attraction.

2.1/ Le triangle des conditions d'attraction

En tenant compte du choix vers une localisation potentielle, les firmes multinationales dressent une liste de conditions devant être satisfaites par chaque pays d'accueil afin d'apparaître sur la liste finale de localisation. Selon le rapport du service conseil à l'investissement étranger (Foreign Investment Advisory Service: FIAS), les compagnies étrangères focalisent en premier lieu sur la stabilité politique, la stabilité économique, et la transparence du système juridique du pays hôte.

2.1.1/ La stabilité politique :

Les investisseurs étrangers n'aiment pas l'incertitude et préfèrent travailler dans des conditions de sécurité et de stabilité politique. Il est donc nécessaire que l'avenir d'un pays soit suffisamment prévisible de manière à permettre aux investisseurs d'évaluer les bénéfices liés à leur projet et de les comparer avec d'autres localisations offertes. Le déficit de démocratie ou de toutes autres légitimités politiques fait que le système de gouvernement peut être brutalement modifié. Le risque inhérent à l'instabilité politique signifie le risque de perte d'actifs suite à une destruction physique résultant d'un acte terroriste ou de non respect de contrats. Dans ce contexte, les pays du Maghreb et du Machrek sont malheureusement touchés par l'aspect de l'insécurité ce qui les placent dans une

⁴⁻ Michalet.C.A, « Firmes multinationales et attractivité des territoires dans un nouvel impératif industriel », Université Paris-Dauphine

mauvaise posture en comparaison avec les autres pays du bassin méditerranéen.

2.1.2/ La stabilité économique

Elle vient en deuxième pré condition à l'attractivité. Elle est appréhendée à travers des variables macroéconomiques qui renforcent la croissance par le biais d'un certain nombre d'agrégats tels que : l'équilibre budgétaire, l'équilibre de la balance de paiement, l'équilibre monétaire, l'équilibre des comptes extérieures et la stabilité du taux de change.

2.1.3/ Le système juridique

Il occupe une place aussi importante que la stabilité politique et économique. Le triangle des conditions d'attractivité constitue la formule à respecter pour chaque pays du Maghreb et du Machrek qui cherche à recevoir l'IDE. Les autres conditions tel que: la taille du marché, le système de communication, le développement de l'infrastructure, le niveau de qualification de la main d'œuvre...etc, seront les incitations principales qui moduleront la décision d'un investisseur étranger de choisir une localisation précise parmi les différents pays ayant remplis le triangle des conditions d'attractivité.

2.2/ La relation entre l'ide et la dynamique de croissance

L'hypothèse selon laquelle il existe une forte corrélation entre le flux d'IDE et la dynamique de croissance, est soutenue par l'observation des flux énormes d'IDE vers les pays asiatiques et les pays industrialisés. Les potentialités d'un rendement élevé à court terme dans les régions à forte croissance dynamisent les flux d'IDE même dans les régions à fort risque d'un point de vue politique. A cet effet, la hausse spectaculaire d'IDE vers la Chine, un pays aux institutions politiques non démocratique et une prédominance du secteur public, est un cas concret sur la prédominance de la dynamique de croissance sur tous les autres facteurs déterminants. Cet exemple nous aidera aussi à comprendre la faible performance des pays du Maghreb et du Machrek en terme d'attractivité dû à une faible dynamique de croissance conjuguée à une instabilité politique.

2.3/ Les variables des couts

Les coûts de la main d'œuvre et de financement de projet sont des déterminants importants dans la localisation d'une filiale à cause des possibilités de localisation concurrente. Dans ce cadre, les modèles d'offres mettent en avant le rôle du coût de la main d'œuvre dans le choix de localisation des IDE. « BARRE et PAIN » ont abouti à la conclusion que la hausse des salaires a un effet négatif sur les flux d'IDE en général. Or, d'autres travaux attestent par contre que la hausse des salaires permet d'attirer les investissements étrangers comme dans le cas de la Chine par opposition à la Hongrie.

Pour saisir mieux ce passage, il est important de focaliser sur la stratégie que choisissent les investisseurs. Supposons nous dans une stratégie Verticale, la logique repose donc sur les différences en dotation factorielle c'est à dire une logique de

minimisation des coûts. Cette approche basée sur une multinationalisation exogène peut difficilement expliquer les flux intensifs des IDE vers les pays de la triade (USA, Japon, Europe) et des flux négligeables observés dans les pays en développement en particulier les PSEM.

Si dans le cas contraire, la firme multinationale opte pour une stratégie Horizontale, sa logique reposera sur les similarités en revenu par habitant et en dotation factorielle. Cette théorie, basée sur une multinationalisation endogène a montré que l'investissement étranger ne doit être observé qu'entre pays développés. Cependant, elle explique mal la croissance des flux d'IDE vers les pays asiatiques. Dans le cas des pays du Maghreb et du Machrek il semble que la stratégie verticale apparaît comme un déterminant majeur de localisation des firmes étrangères dans les industries tels que le textile, l'habillement, la bonneterie et les composants électroniques. Sachant que dans de telles industries, les pays comme le Maroc, la Tunisie et l'Egypte disposent d'une main d'œuvre relativement qualifiée et bon marché.

2.4/ La mise en place d'un cadre institutionnel

Si les écoles dites traditionnelles de la pensée de développement (école de dépendance et de la modernité) soutiennent l'idée selon laquelle que les économies doivent être libérées des interventions de l'état pour pouvoir attirer les IDE. La nouvelle théorie d'adaptation institutionnelle affirme que l'efficacité de la politique d'attractivité dépend du cadre institutionnel dans lequel elle devrait être planifiée et exécutée. Cette théorie accorde un rôle important à l'état en coopération avec le marché dans le contexte des pays en voie de développement.

Ainsi, il est essentiel que l'état joue un rôle primordial dans la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant le développement des investissements privés locaux et étrangers. Dans le cas des pays du Maghreb et du Machrek, il est constaté que l'instauration d'une économie de marché n'est toujours pas achevée particulièrement en Algérie et en Syrie à cause du retard enregistré dans la réalisation des réformes économiques d'où la redéfinition du cadre institutionnel s'impose.

Avec l'ouverture de certaines activités au secteur privé local et étranger à l'ère de la mondialisation, l'Etat éprouve le besoin de mieux définir les règles du jeu, de désigner un arbitre qui veille à leur application. La confusion antérieure des rôles de l'état qui était à la fois autorité publique, autorité de tutelle, prestataire de services, n'est plus tolérable. Il est nécessaire de mettre en place un organe de régulation destiné à examiner et à traiter de façon objective les dossiers des différents intervenants publics ou privés, national ou étranger évoluant dans un même secteur. Cet organe doit être perçu par les investisseurs étrangers potentiels, comme légitime et indépendant. Cette légitimité et cette indépendance doivent être tirées de leur non soumission aux autorités de tutelle.⁵

⁵⁻ Elles tirent également leur indépendance des conditions et modalités de nomination de leurs membres et de la pérennité du mandat de ceux-ci.

Le président d'une autorité de régulation ne doit pas pouvoir être révoqué parce que ses décisions pourraient ne pas plaire à un opérateur puissant public ou privé.

2.5/ L'importance des infrastructures

L'infrastructure a été étudiée à travers sa contribution potentielle à la croissance économique mais n'a pas fait l'objet d'engouement qu'elle mérite dans la littérature sur les déterminants des investissements étrangers. Le faible niveau du stock d'infrastructure tels que le réseau ferroviaire, l'autoroute, la puissance électrique générée et le nombre de lignes téléphoniques constitue toujours un frein au développement des flux des IDE dans les pays du Maghreb et du Machrek en comparaison avec les PECO qui disposent d'une infrastructure aussi variée que développée. En présence de services d'infrastructures déficients, la réponse des IDE aux réformes économiques entreprises en vue d'accroître l'attractivité de ces pays s'avère décevante. Par conséquent, toute politique d'attraction des investissements étrangers doit au préalable se baser sur un développement des infrastructures physiques.

Les besoins en infrastructure doivent être évalués à partir des retards constatés dans la région et des besoins formulés par la population pour mieux cerner les problèmes par ordre d'importance en vue de dégager un portefeuille de projets prioritaires et d'offrir une plate forme capable d'attirer les investissements étrangers. A titre d'exemple, pour les seuls pays arabes, prés de 45 millions d'habitants issus du milieu rural n'accèdent pas encore à l'alimentation en eau potable. Un second exemple concerne le retard énorme dans les technologies de la communication où on estime moins de 15 lignes pour 100 habitants en milieu urbain et 5 lignes seulement par 100 habitants en milieu rural.

2.6/ Le facteur humain element clef

Le capital humain est un élément indispensable que doit offrir un pays pour attirer efficacement les investissements étrangers. En particulier, il faut que la population atteigne un certain niveau minimum d'instruction. Cela va permettre aux firmes étrangères d'exploiter pleinement les retombées de la main d'œuvre locale et d'améliorer la capacité d'absorption de nouvelles technologies et de savoir faire. Ainsi, l'investissement dans l'éducation et la formation en profit de la population en quête d'emploi s'avère primordial pour qu'un pays crée de conditions favorables à l'attraction des IDE.

Mais l'éducation et la formation ne sont pas en soi une condition suffisante pour qu'un pays soit attirant aux yeux des firmes étrangères. Lorsqu'il existe un important écart au niveau du savoir faire comme c'est le cas entre les firmes étrangères venues du nord et les entreprises locales des pays hôtes, il y a peu de chance d'enregistrer des gains positifs. Les incidences bénéfiques d'une formation assurée par le biais des IDE ne peut que compléter mais ne peut remplacer en aucun cas l'amélioration générale des niveaux d'instruction et de qualification qui est la responsabilité des autorités des pays d'accueil. Un autre volet nous paraît très

Elles tirent enfin leur indépendance du mode de financement de leur activité : celui-ci ne doit relever ni du bon vouloir d'un Ministre de tutelle, ni de la générosité parcimonieuse des opérateurs privés ou public du secteur.

important. Il concerne l'adaptation de la formation aux créneaux qui répondent à la demande du marché de travail. Ce dernier devient de plus en plus exigeant en terme de qualité et de productivité en particulier avec l'arrivée des firmes étrangères.

2.7/ Le taux de change

Bien que les études empiriques qui intègrent le taux de change aboutissent à des résultats souvent mitigés. Le taux de change détermine les conditions financières de profits et de rémunérations de l'investissement. Son évolution influence le mode de financement de l'investissement. Il agit aussi sur le commerce de même que l'investissement. Ainsi, une dévaluation du taux de change entraîne une hausse des IDE. Cette situation améliore la position commerciale du pays dans le marché international par un enrichissement des importations et une compétitivité des exportations. Ainsi les firmes étrangères voient la réduction de leurs parts de marché et décident donc d'entreprendre des IDE.

3/ La competitivite des pays en voie de developpement vis avis des ide

Le comportement des Etats vis à vis des IDE évolue en fonction de la conjoncture à l'ère de la mondialisation. Pendant les années 60 et 70, ces investissements étaient suspectés de mettre en péril l'indépendance nationale. Après cette période, les investissements étrangers étaient soumis à des objectifs précis tels que la création d'emploi, la formation de la main d'œuvre, le transfert technologique...etc. Aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation et de régionalisation marqué par un poids étouffant de la dette extérieure, une crise aigue du financement interne dû à l'effondrement des recettes extérieures et à l'assèchement de l'offre de crédits internationaux, on assiste à un changement d'attitude des gouvernements des pays en développement. Ce changement s'est traduit par des politiques plus libérales à l'égard des firmes multinationales et leurs corollaires les IDE.

Le niveau des investissements privés locaux reste en dessous du seuil nécessaire au développement économique et social en raison de la croissance démographique rapide marquée par un taux de chômage parmi les plus élevé au monde. Cette région a donc besoin d'investissements étrangers pour combler leur déficit en terme d'investissement. Pour cela, les pays de la région doivent remplir un certain nombre de critères qui s'impose pour attirer davantage d'investisseurs étrangers. Dans ce sens, le renforcement d'attractivité est devenu un objectif explicite de la politique économique aussi bien dans les pays du nord que dans les pays du sud.⁶

La montée de la concurrence entre les pays pour l'attractivité des investissements étrangers fait que le choix du site d'implantation d'un projet obéit à des exigences de plus en plus fortes de la part des investisseurs internationaux.

En ce sens que les pays du Maghreb et du Machrek de part leur situation géographique et leur choix politique et économique cherchent à faire des IDE l'un

⁶⁻ Delapierre.M & C.Milleli, « les FM », Vuibert, Paris, 1995.

des piliers les plus puissants dans leurs stratégies de développement en attachant une grande importance à leur attractivité.

Bien que ces pays n'aient jamais eu de politiques cohérentes à l'égard des investissements étrangers auparavant, il semble que les récentes orientations politique et économique ont eu une incidence très favorable sur ces investissements notamment dans certains pays comme la Tunisie, l'Egypte et tout récemment le Maroc.

On entend par politique d'attraction, toute action cherchant à attirer sur le territoire national des investissements étrangers. Pour Michalet, la notion d'attractivité est le produit de deux approches, celle des Etats qui cherchent à valoriser la localisation et celle des firmes multinationales qui cherchent à maximiser leur compétitivité par une localisation optimale de leurs différentes activités.

3.1/ Evolution des IDE

Au moment où les flux d'IDE dans le monde ont atteint des niveaux records à partir de 1995, on assiste à une polarisation qui fait qu'aujourd'hui 10 pays seulement reçoivent 70% des flux mondiaux des IDE. Alors que (100) pays les moins développés n'en totalisent que 1%⁸. Cette tendance concerne particulièrement les pays appartenant au bassin méditerranéen.

Concernant la ventilation des IDE au niveau des trois continents, on constate que le Japon adopte une politique offensive vis à vis de son sud en terme d'IDE. Les investisseurs japonais préfèrent investir en Chine, en Thaïlande et en Malaisie. Les Etats Unis, quant à elle, est plus séduite par l'Amérique Latine. Cependant, l'Union Européenne ne semble pas pour le moment attirer par le sud de la méditerranée. Plutôt, elle est préoccupée par les (PECO) que par les pays du Maghreb et du Machrek et tout récemment elle oriente une grande partie de ses investissements vers l'Amérique Latine. A titre d'exemple, en 1996 l'Amérique Latine a reçu plus de 38 Milliards \$ d'IDE, l'Asie plus de 84 M \$ et le sud de la méditerranée 4,7 M \$ (Israël et Turquie comprises). Qu'en est il pour les pays du Maghreb et du Machrek?

Le faible afflux d'IDE vers l'Afrique du nord est manifesté malgré la situation géographique de ce dernier qui se trouve dans le voisinage immédiat du premier pole émetteur d'IDE dans le monde en l'occurrence l'UE. Au cours de la décennie 90, les investissements européens dans le monde représentaient en moyenne plus de 50% du total des IDE dans le monde. La proximité géographique dans le cas du Maghreb n'est malheureusement pas un déterminant dans l'orientation des IDE et dans une moindre mesure dans les investissements de délocalisation.

Les résultats des études économétriques convergent sur le fait qu'il existe une faible corrélation entre les réformes économiques engagées par les pays du Sud et de l'Est de la méditerranée et les flux des investissements étrangers dans cette région. Certains pensent que cette faiblesse est due à une perception négative des

⁷⁻ Michalet. C.A, « La séduction des nationaux ou comment attirer les investissements », Economica, Paris. 1999.

⁸⁻ Bernard B & Redha G, « La polarisation des IDE dans l'éspace méditerranéen », Economica, Paris, 1998.

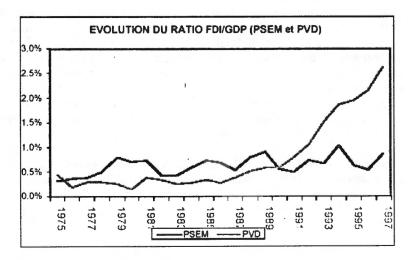
investisseurs étrangers (lenteur dans l'application des réformes économiques). Dans ce contexte d'incertitude et de doute, les accords d'association euro méditerranéen peuvent jouer un rôle primordial quant à la crédibilité des réformes entreprises par les pays du Maghreb et du Machrek en les considérant comme des engagements irréversibles.

D'après les données du tableau ci dessous, on constate que le Maghreb n'a pas attiré les capitaux espérés malgré la bonne volonté d'ouverture économique et l'adoption des codes d'investissement jugés parmi les plus libéraux. Le résultat d'un tel effort est marqué par le fait que ces pays ne perçoivent que 3% des investissements européens dans le monde. Il convient de noter qu'Israël, la Turquie et dans une moindre mesure l'Egypte demeurent les principaux bénéficiaires des flux d'IDE en provenance du nord de la rive méditerranéenne.

Volume des IDE en million de dollars

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Algérie		12	12	15	18	5	4	7
Egypte	734	253	459	493	1256	598	636	891
Jordanie	38	-12	41	-34	3	13	16	22
Liban	6		4	6	7	35	80	150
Syrie	71	0	0	176	251	100	89	80
Tunisie	72	126	526	562	432	264	238	316
Maroc	165	317	422	491	551	290	311	

Source: Banque Mondiale.



Source: D'après World Bank (1999)

3.2/ Privatisation source d'attractivite des IDE

Les pays du Maghreb et du Machrek attirent peu d'IDE et n'ont guère bénéficié de l'accélération de la mondialisation durant l'année 1990. L'étroitesse de leurs marchés nationaux qui ne compensent pas les regroupements de marchés régionaux et les risques économiques, est un facteur qui a joué en défaveur du programme de privatisation. Ce programme a été mis en œuvre au début de l'année 90 avec plus en moins de réussite dans certain pays. Durant la période 1995-2000, le montant cumulé de cette opération en pourcentage par rapport au PIB est de 9% au Maroc. Ces privatisations ont notamment attitré des entreprises étrangères en Jordanie, au Maroc, Tunisie, et dans une moindre mesure dans l'Egypte. Sur les trois années consécutifs (1999, 2000 et 2001), les privatisations ont représenté 30% des IDE au Maroc, 22% en Tunisie et 18% en Egypte.

La réussite de cette opération au Maroc s'explique par la cession de 35% du capital du Maroc Télécoms qui représente la principale source d'IDE en 2001. Cependant, certains pays ont tardé à ouvrir le capital de leurs entreprises soit par hésitation, soit à cause d'une résistance interne au processus de privatisation comme dans le cas de l'Algérie. Cette situation a eu des répercussions négatives sur l'opération de vente de la première licence d'exploitation de GSM où les offres internationales étaient au delà de ce qu'espérer l'Etat. Cette méfiance exagérée de la part des investisseurs étrangers d'entreprendre en Algérie hors secteur des hydrocarbures ne fait que compliquer le processus de diversification du tissu industriel et par conséquent les exportations.

L'attractivité de la Jordanie s'est améliorée avec la signature des accords euro-mediterranéens en 1997, l'entrée à l'OMC en 2000, et l'accès au libre échange avec les USA. Jusqu'au 1998 les IDE se dirigeaient vers l'immobilier et le service. Le succès de la vente de télécoms a lancé les privatisations qui ont attiré des investissements étrangers dans le ciment et les services. Cette tendance a été ralentie par l'Intifada, et ce depuis le 11 septembre 2001. On constate une chute libre du volume d'IDE de 885 million de \$ en 2000 à 10 million de \$ en 2001 lo. Limage relativement positif de la Jordanie et les privatisations annoncées pourraient lui permettre d'attirer plus d'IDE si l'environnement régional l'autorise. L'essoufflement des programmes de privatisation sources d'IDE importants mais ponctuelles tient au fait que la plupart des privatisations faciles ont été réalisées. La part des investisseurs de l'Union Européenne dans cette opération est supérieure à 70% au Maroc, au Liban, en Tunisie et en Egypte.

3.3/ Le niveau d'attractivite de l'IDE dans la region du maghreb et du machrek

Les atouts des pays du Maghreb en matière d'attractivité résident dans la stabilité des agrégats au niveau macro-économique menée depuis le milieu les années 1980 au Maroc et vers la fin de ces années en Tunisie et au début de 1990 en

⁹⁻ LINEFI-DREE, actulisation Janvier 2002, « les investissements directs étrangers en méditerranée » 10- MINEFI-DREE, « Les investissements directs étrangers en méditerranée », actualisation, Janvier 2002, Paris.

Algérie. Les réformes structurelles dites de première génération ont été jusqu'à maintenant accomplies dans la plupart de la région Sud de la méditerranée. Le choix stratégique de l'ouverture s'est concrétisé par la libération du commerce extérieur, l'adhésion à l'OMC ou en cours de négociation comme dans le cas de l'Algérie. La simplification et l'harmonisation de la fiscalité douanière et son alignement sur les standards internationaux et la signature de l'accord d'association euro-mediterranéen par tous les pays du Maghreb sont la preuve de leur engagement dans un processus de libéralisation irréversible.

Malgré ses atouts, un certain nombre d'obstacles se dressent devant la promotion des IDE dans cette région de la méditerranée. Il s'agit particulièrement de la volatilité de la croissance économique. La précarité du système financier et la taille limitée du marché boursier expliquent l'absence quasi totale des investissements étrangers de portefeuille.

Le rapport sur l'investissement dans le monde¹¹ propose un indicateur d'attractivité basé sur les performances ex post des pays. Il s'agit de la moyenne simple de la part d'un pays dans l'IDE mondial pondéré par son poids relatif dans le PIB, dans l'emploi et dans les exportations mondiales. L'indice moyen da la région PSEM est de 0.9 et de 1.1 pour les PECO.

L'Algérie se classe parmi les pays les moins attractifs selon cet indice. L'IDE qui a été en moyenne de 0.5 millard de dollars entre 1996-2000, pourrait augmenter en 2001-2002. Le pétrole et le gaz attirent l'essentiel de ses flux. Les investisseurs étrangers hésitent toujours à s'engager dans les autres secteurs malgré l'ouverture des capitaux des entreprises publiques à la participation étrangère et les annonces de privatisation et de concession dans l'eau, dans le transport et autres. Les investisseurs étrangers tardent toujours à venir.

L'attractivité du Maroc s'est également dégradée selon toujours cet indicateur. Depuis 1997, on constate une progression rapide des flux des IDE, où la part de la privatisation est évaluée à (2 Milliards \$) en 2001. Cependant en dehors de la privatisation, des concessions et des conversions de la dette, l'IDE n'a pas contribué à la création de nouvelles entreprises.

L'évolution de l'attractivité en Egypte est proche de celle du Maroc au cours de la décennie quatre-vingt dix, les entrées d'IDE ont été en moyenne de (1) Milliards de \$. Entre l'année 2000 et 2001, ils ont été de (0,5) M \$. Cette forte baisse s'explique par les attentats du 11 septembre et la deuxième Intifada qui a érodé la confiance des investisseurs.

L'indice d'attractivité de la Tunisie s'est amélioré au cours des deux dernières années. Il est l'un des rares pays à disposer d'un guichet unique véritable qui bénéficie de délégations de signature de différents ministères concernés par un investissement. L'IDE qui se dirigeait dans des opérations offshore, exigeait peu d'actifs. Il a pris un nouvel essor à partir de 1998 avec le programme de privatisation. Le flux d'investissement étranger a atteint en moyenne (1) M \$ entre 2000 et 2001.

¹¹⁻ CNUCED & WORLD INVESTMENT REPORT, 2001

En conclusion, le niveau d'attractivité des pays du Maghreb et du Machrek se révèle très insuffisant malgré une apparente amélioration dans certains pays mais cela ne peut en aucun refléter les efforts énormes entrepris par ces pays en terme de réforme et d'ouverture économique.

Quelles mesures faut il prendre pour renforcer cette attractivité?

Partant de ce bref aperçu sur l'expérience internationale réussie en matière d'attractivité des IDE, il s'avère opportun pour notre région arabe :

- D'accélérer les réformes structurelles en accordant une priorité à celles de la deuxième génération telles que la modernisation de l'administration en éradiquant la corruption et la concrétisation du guichet unique en s'inspirant de l'expérience tunisienne dans ce domaine,
- De réfléchir à la mise en place de structures spécialisées dans la promotion des IDE à l'instar de ce qui se passe au PECO. Ces structures seraient chargées de coordonner la mise en œuvre des objectifs définis dans le cadre de la stratégie d'attractivité des IDE et la consolidation de l'image de marque du pays et la fourniture des prestations de service aux investisseurs étrangers potentiels,
- De renforcer la stabilité sociale en développant la solidarité et le partenariat et en poursuivant la lutte contre la pauvreté,
- De mettre en œuvre des mesures spécifiques pour appuyer le développement de certains secteurs où le pays jouit d'avantages comparatifs significatifs.
- Développer le partenariat Sud Sud.

4/ L'integration, une issue strategique

A coté des déterminants classiques de l'attractivité tels que le cadre institutionnel, juridique et autres, il existe des facteurs dont les effets complexes demandent à être étudiés mais qui semblent potentiellement forts et positifs. Il s'agit d'une intégration horizontale qu'on l'appelle souvent une intégration Sud Sud. A ce titre, la création d'un grand marché régional augmenterait le potentiel de croissance au Sud et inciterait les investissements étrangers à s'implanter dans un pays appartenant à ce marché régional.

Dans un contexte de globalisation et de régionalisation, les pays du Maghreb et du Machrek n'ont plus le droit à l'attente et à l'immobilisme. Les liens bilatéraux entre ces pays ne suffiront plus dans l'avenir et le coup du non Maghreb et (non Machrek) sera très élevé. L'étroitesse du marché local de chacun des pays de cette région s'avère l'handicap majeur de non attractivité des investissements étrangers dans cette région. L'étude de « BERTHLIEU » selon laquelle la prospérité des pays du Maghreb passe par l'intégration régionale le trouve toute sa pertinence dans le contexte actuel. Ainsi, l'obligation d'une intégration Sud Sud est plus qu'un impératif pour ces pays. Dans ce monde de globalisation, les firmes multinationales ne choisissent pas un pays en se basant sur son marché intérieur mais plutôt dont la manière il pourrait servir de plate forme pour la région.

¹²⁻ Berthmieu.C.I, « La prospérité des pays du Maghreb passe-t-elle par l'intégration économique régionale ? », communication, 2 éme rencontre euro-med CEFAMI-RIME, Nice nov. 2002

La constitution d'un marché unique arabe aurait donc un effet multiplicateur sur les politiques de promotion menés séparément par les pays de la région .Dans cette perspective, il n'y a pas de doute que l'attractivité de l'ensemble de la région sera beaucoup plus grande que le total des attractivités de chaque pays. La problématique du centre et de la périphérie devrait inciter les pays de la région du Maghreb à la mise en œuvre de leur union crée depuis 1989 et de rejoindre un espace de libre échange arabe (la grande zone de libre échange arabe). Ce dernier a pris effet le premier janvier 1998 entre 18 pays arabe sur 22 (à l'exception de l'Algérie, de la Mauritanie, des lles de Comores et de Djibouti) sous l'égide de la ligue arabe après une longue histoire de tentatives et d'échecs.

Une fois réussi cette intégration, quel sera maintenant le degré, les tendances et la composition des échanges intra arabe ? Malheureusement, l'importance relative des échanges intra arabe reste au delà des attentes de cette intégration. Néanmoins jumeler les deux accords réduirait considérablement la problématique du centre périphérie en augmentant la taille du marché. Le Maghreb pourrait jouer le rôle du centre des investissements directs étrangers dont les productions seront destinées à l'Union Européenne, aux pays arabes et à l'Afrique. Cette région deviendra une localisation stratégique d'exportation ce qui renforce son attractivité à l'égard des IDE.

Si cette intégration s'avère profonde et dynamique, l'impact de bien être serait plus important dans le cas du jumelage des deux accords. ¹⁴ Les pays du Maghreb ont tout intérêt à multiplier les accords de libre échange à la fois dans un cadre bilatéral avec des pays tiers et multilatéral sur le continent Africain à travers les accords comme par exemple COMESA¹⁵ ratifié en 1998. Ce type d'accord accroît le nombre de consommateurs potentiel, garantissant le libre échange des marchandises et de services dans un espace géographique étendu. En faisant ainsi les pays du Maghreb et du Machrek pourraient renforcer leurs positions de localisation stratégique d'exportation à travers l'élargissement de leur marché régional.

Le volume des échanges intra régionaux est structurellement faible selon les estimations du F.M.I.. En effet, en 1998, le commerce interarabe ne représente que 8% des échanges extérieurs de la zone, alors que le commerce intra zone représente 60% des échanges en Europe et 30% en Asie et 20% en Amérique. La faiblesse du commerce intra zone est associée à l'absence de la complémentarité des pays de la zone. La relative similarité des dotations en facteurs et ressources (hydrocarbures, phosphate, agriculture) et l'insuffisante diversification du tissu industriel local, constitue les principales sources d'entraves des échanges au regard des modèles classiques d'analyse du commerce international.

Néanmoins, cette approche rencontre d'importantes limites. Plusieurs études empiriques ont démontré que le commerce interrégional est concentré dans les sous

¹³⁻ Charles Albert & Michlet, « La Tunisie : le renforcement de l'attractivité », Economica. Paris, 1998. 14- HOEKMAN.B, KONAN.C, 1999, « Deep integration nondiscriminition and euro-mediterranean free trade », IMF WP 99 Washington DC.

¹⁵⁻ COMESA: Common Market for East and Southern Africa., a été crée en 1993 (dont fait parti l'Egypte) composé de 20 pays

ensembles régionaux dont les similitudes ou l'absence de complémentarité sont à priori les plus forts. L'exemple de l'Union Européenne est édifiant dans ce contexte. L'existence de contrebande régionale notamment entre l'Algérie et le Maroc, la Tunisie et la Libye, le Liban et la Syrie tend à confirmer l'existence d'un potentiel énorme d'échange supérieur à celui constaté par les statistiques officielles. Ainsi, l'insuffisance des échanges intra arabe peut s'expliquer par d'autres facteurs tels que :

- L'instabilité des relations politiques c'est le cas de l'Algérie et du Maroc à propos du conflit du Sahara Occidental,

 L'insuffisance des infrastructures régionales en terme de liaison par voie ferrée, autoroutes...etc.

Tableau N°2: Exportation intra zone par rapport au total des pays méditerranéens

Origine Destination	Maghreb	Machrek
Maghreb	3.1%	3.3%
Machrek	1.4%	8.6%

Source: FMI (1998)

Les opportunites d'investissement

Le développement de la région passera dans les prochaines années par l'accélération du rythme des IDE. Celui-ci représente le moteur de la croissance et de l'emploi et il n'y a pas d'alternative à la satisfaction de la demande additionnelle d'emploi en particulier au Maghreb et au Machrek. L'IDE reste le canal privilégié de transmission de technologies et de savoir faire et donc le seul garant d'une intégration réussie des pays dans l'économie mondiale.

Les résultats de certaines études empiriques ont pu identifier quatre secteurs qui semblent porteurs en matière d'opportunités d'investissements étrangers dans la région, il s'agit :

Tout d'abord des infrastructures au sens large du mot : l'électricité (production, transport et distribution), la télécommunication (traditionnelle, cellulaire, terrestre et satellisable) ou encore les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), le système de transport en général, l'alimentation en eau potable, l'assainissement...etc.

- Les services à haute valeur ajouté cela va de l'ingénierie informatique au développement des logiciels en passant par la maintenance industrielle.

- L'agroalimentaire est peu développée dans cette région. Elle reste essentiellement une industrie de première transformation.

- Un secteur intéressant qui peut attirer des IDE dans la région concerne les services financier, bancaire et d'assurance. Le secteur des assurances dont le niveau de développement pourrait être mesuré par le taux de pénétration de l'ensemble des primes collectés par rapport au PIB reste lui aussi archaïque car peu ouvert à la concurrence et aux influences extérieures. Le secteur bancaire assujetti aux réformes

et aux restructurations demeure souvent plombé par ses mauvaises créances. Dans l'ensemble, les pays de la région ont mis en œuvre avec l'assistance de la Banque Mondiale et de FMI des programmes de restructuration et de modernisation du secteur financier. Mais on constate que le rythme de ces réformes reste lent et que seule une participation effective des investissements étrangers paraît seul gage à notre avis pour réussir le pari d'une modernisation du secteur financier

Conclusion

En conclusion de cette recherche, on peut dire que dans l'immédiat, les pays du Maghreb et du Machrek ne semblent pas en mesure de séduire les investisseurs étrangers. En effet, leur attractivité n'est qu'artificielle dû fait qu'elle ne dépend pas seulement des déterminants classiques dans le choix actuel de localisation, en ce sens que d'autres facteurs sont avancés qu'on qualifie de privilèges hors normes. Ce type de privilèges concerne les subventions à l'installation, des cadeaux fiscaux, une flexibilité dans la législation de travail (le droit de licencier les travailleurs selon le rendement et la compétence). Dans ces conditions, le sort des travailleurs dépend de la conjoncture, ce qui amplifie une situation déjà précaire de l'emploi dans cet espace économique. Aussi, la suppression des entraves à la mobilité des capitaux constitue un élément positif pour l'investisseur qui aura toute la liberté de déplacer les capitaux en fonction de la conjoncture qui se présente.

Cette course sans limite entre les pays en voie de développement dans leurs politiques d'attraction des investissements directs étrangers ne peut qu'aggraver leurs situations avec un impact direct sur les entreprises locales.

En somme, la réussite de cette entreprise d'intégration euro méditerranéenne dépend d'une part de la capacité des pays du sud à adapter leurs économies à travers les réformes nécessaires par la mise à niveau d'un certain nombre d'actions socio économique à travers une politique volontariste des pays européens visant à consolider les liens commerciaux et les intérêts stratégiques et donner plus de crédibilité aux réformes économiques engagées et par conséquent contribuer à changer la perception négative des investisseurs étrangers. Cette politique devrait avoir une approche profonde et globale de cette intégration, dépassant le cadre économique pour pouvoir réaliser un rapprochement culturel entre les deux rives de la méditerranée.

Bibliographie

Bertrand.Bellon & Redha.G, «La polarisation des IDE dans l'espace méditerranéen », Economica, Paris 1, 998

Berthomieu.CI, « La prospérité des pays du Maghreb passe-t-elle par l'intégration économique régionale? », communication lors de la 2éme rencontre euro-med, CEFAMI-RIME, Nice, Novembre 2002.

Blostrom.J & Kokko.A, « How Foreign Investment Affect Host countries », Policy Research Working Paper, N°1745, World Bank, Washington D.C,1997.

Charles Albert & Michlet, « La Tunisie : le renforcement de l'attractivité », Economica. Paris, 1998.

CNUCED & WORLD INVESTMENT REPORT, 2001

De lapierre.M & C.Mielli, « Le Fond monétaire », Vuibert, Paris, 1995.

Dessus & Delvin & Safadi, « Vers une intégration régionale Arabe et Euro-Méditerranéenne », 2001.

Hoekman.B & Konan.C, « Deep integration nondiscrimination and euromediterranean free trade », IMF WP 99 Washington DC, 1999.

Hugon.P, « Les séquences inverses de la régionalisation », Revue du Tiers Monde N°155, 1998.

Hugon.P, « Economie internationale et mondialisation », Economica, 1997.

Michalet.C.A, « Firmes multinationales et attractivité des territoires, dans un nouvel impératif industriel », Université Paris Dauphine.

Michalet.C.A, « La séduction des nationaux ou comment attirer les investissements », Economica, Paris, 1999.

MINEFI-DREE, « Les investissements directs étrangers en méditerranée » Actualisation, Paris, Janvier 2002,